

GUIDE DE CANDIDATURES 2022

Prix
excellence
tourisme
excellence®

Les Prix excellence tourisme
sont une initiative et production de

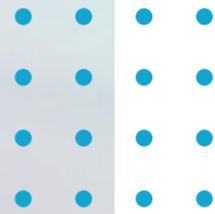


ALLIANCE DE L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE DU QUÉBEC
PARTENAIRE DE RÉUSSITE

Présentés par
le ministère du Tourisme

Québec



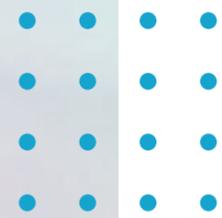


- 04** Introduction
- 05** Le concours
- 06** Les dates importantes
- 06** Les membres du jury
- 07** Le dévoilement des lauréats
- 07** La parole aux lauréats
- 08** Les règlements
- 10** Les catégories



Pour le Guide de candidature et les formulaires du concours des Prix excellence tourisme 2022, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Crédits photos (page 2) : Michel Julien



Faire du bien, créer et innover, c'est ça notre spécialité

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec est à la fois fière et fébrile de lancer ce nouvel appel de candidatures des Prix excellence tourisme 2022!

Les Prix excellence tourisme constitue le plus grand concours de l'industrie visant à reconnaître le talent, les réalisations et le savoir-faire des acteur.trice.s de l'industrie touristique qui œuvrent à faire du Québec une destination durable, responsable et prospère de calibre mondial.

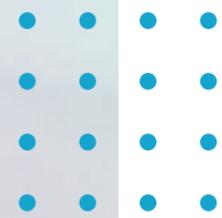
Ces prix soulignent la force du nombre, car vous êtes des milliers d'entrepreneur.e.s et des centaines de milliers d'employé.e.s à faire vivre des expériences uniques qui procurent du bonheur à des millions de visiteur.euse.s qui proviennent d'ici et de partout dans le monde. Cet effet multiplicateur et cet apport de chacun.e au bien-être collectif contribuent à rendre notre destination toujours plus innovante, accueillante et vibrante.

Lors de la dernière édition, 215 candidatures ont été déposées, 41 finalistes ont été présenté.e.s et 11 lauréat.e.s ont été célébré.e.s. Maintenant qu'il souffle un nouveau vent d'optimisme qui fait du bien, un courant qui nous transporte et un sentiment de confiance qui renaît, continuons à nous adapter, à avancer et à nous démarquer pour transporter le Québec plus loin! Cette année, ce sera vous?

Dès maintenant et jusqu'au 16 septembre à 17 h, déposez vos candidatures en grand nombre et contribuez à faire rayonner, avec nous, toutes ces belles initiatives et ces réalisations qui font la fierté de nos villes et de nos régions.

L'équipe de l'Alliance de l'industrie
touristique du Québec





Le concours de l'industrie touristique

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec est heureuse d'organiser la 5^e édition du concours des Prix excellence tourisme. Le concours vise à célébrer le talent et les réalisations des acteurs de l'industrie touristique qui œuvrent à faire du Québec une destination responsable et durable de calibre mondial. Ce concours, ouvert à l'ensemble de l'industrie touristique québécoise, récompense l'excellence des initiatives dans les **11 catégories**. Ces dernières ont été déterminées avec la collaboration d'experts dans chaque discipline pour bien représenter les grandes tendances du milieu. La liste complète des catégories se trouve aux pages 9 et 10.

Pour les entreprises

(entreprise individuelle, festival, évènement, société par actions (compagnie), société en nom collectif (S.E.N.C.), société en commandite (S.E.C.), société en participation, organisme à but non lucratif (OBNL), coopérative)

1. Communication marketing
2. Innovation et développement de l'offre – Budget moins de 100 000 \$
3. Innovation et développement de l'offre – Budget de 100 000 \$ et plus
4. Tourisme responsable et durable
5. Tourisme accessible

Un prix hors-catégorie sera également remis dans le cadre des Prix excellence tourisme : **le prix Grand Bâisseur**. Ce prix, présenté par le ministère du Tourisme, récompense une personnalité marquante de l'industrie touristique québécoise qui a fait preuve d'audace, de vision et de leadership.

Pour le réseau associatif, les offices de tourisme, les corporations touristiques, les institutions gouvernementales ou paragouvernementales et les municipalités

7. Communication marketing
8. Innovation et développement de l'offre
9. Tourisme responsable et durable

Pour l'ensemble de l'industrie touristique

10. Partenariat d'affaires et commandite
11. Gestion des ressources humaines – Pratique innovante
12. Ressources humaines – Employé.e de l'année





Les dates importantes

Du 9 juin au 16 septembre

Appel de candidatures

Lundi 29 août, à midi

Séance d'informations

Vendredi 16 septembre, à 17 h

Date limite pour déposer votre candidature

Semaine du 3 octobre

Dévoilement des finalistes

Semaine du 17 octobre

Dévoilement des lauréats

Du 24 octobre au 11 novembre

Sommet du tourisme

Jeudi 10 novembre

Grande conférence Alliance et
Parole aux lauréats

Les membres du jury

Le jury est composé de professionnels de l'industrie touristique, de représentants des secteurs des médias et des communications ainsi que de partenaires de l'industrie. Les jurés sont sélectionnés sur invitation.

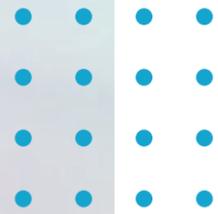
Les membres du jury n'ont pas le droit de voter pour les cas réalisés par leur entreprise ou par eux-mêmes.

Les membres du jury reconnaissent l'obligation de divulgation à l'Alliance de tout conflit d'intérêts auquel ils pourraient être exposés et s'assurent de préserver la confidentialité des données des dossiers de candidature.

L'Alliance décline toute responsabilité quant aux omissions et aux erreurs qui auraient pu se produire.

Le jury se réserve le droit de refuser ou de transférer une initiative dans une autre catégorie lorsque le choix de celle-ci ne correspond pas au projet soumis. Les décisions du jury sont finales et sans appel.





Le dévoilement

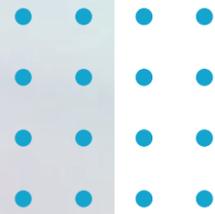
Notre principal objectif demeure le même : reconnaître les initiatives qui se sont démarquées au cours de la dernière année et mettre en lumière les artisans derrière ces projets.

Le dévoilement des lauréats

Le dévoilement des lauréat.e.s 2022 aura lieu dans **la semaine du 17 octobre**. Les détails seront annoncés au début du mois de septembre lors du dévoilement de la programmation du Sommet du tourisme.

La Parole aux lauréats

Dans le cadre du Sommet du tourisme, les lauréats des Prix excellence tourisme seront invités à la Grande conférence. L'évènement se déroulera le **jeudi 10 novembre** dès 11 h 30 au Terminal de croisière (Port de Québec). Des « tête-à-tête » avec les lauréats seront au programme.



Les règlements

Admissibilité

Les organisations candidates doivent œuvrer dans le secteur touristique, être en exploitation depuis au moins un (1) an et posséder tous les permis requis pour leur secteur d'activités. Pour être admissibles, les initiatives doivent être lancées après **le 1^{er} avril 2021 et avoir enregistré des résultats avant le 31 août 2022.**

Inscription

Tous les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec au plus tard **le vendredi 16 septembre 2022 à 17 h.** Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par courriel à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, WeTransfer.com).

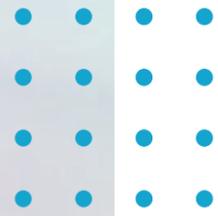
Restrictions

Si une initiative a remporté un prix dans une édition antérieure, elle ne peut pas remporter un prix dans cette même catégorie. Toutefois, il est possible de la soumettre dans une autre catégorie. De plus, il est possible de déposer à nouveau une initiative qui a été en nomination sans avoir remporté de prix.

Une organisation peut soumettre une initiative dans plus d'une catégorie.

Les sociétés d'État et les individus (lauréat.es. Employé.e. de l'année, Grand Bâisseur) ne sont pas admissibles aux tirages (prix de présence) effectués (si applicable) lors de la remise de prix. Les récompenses offertes aux lauréats (si applicable) sont limitées à une par organisation.





Les règlements

Responsabilité

Les candidatures doivent mettre en valeur une initiative visant un service offert aux visiteurs (touristes et excursionnistes).

Le nombre de mots maximal pour chacune des questions doit être respecté. Les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les exigences des règlements ne seront pas soumis au jury.

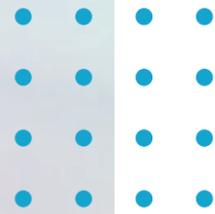
Les membres du jury prennent en compte le profil des organisations dans l'évaluation des candidatures.

Il est de la responsabilité de l'organisation participante de s'assurer de la réception du matériel à l'intérieur des délais prescrits et que la date du courriel en fera foi.

Le matériel envoyé doit être libre de tous droits et pouvoir être utilisé sans frais et sans réserve à des fins de promotion du concours, en plus de demeurer la propriété de l'Alliance. Aucun document ne sera retourné.

L'Alliance se fie au code d'honneur des participants au concours quant à l'exactitude des faits et des informations qu'ils avancent dans leur dossier.





Les catégories

Les formulaires sont disponibles sur le site web du concours au excellencetourisme.com.

COMMUNICATION MARKETING

Vous avez déployé une campagne de communication marketing percutante avec ou sans achats médias? Ou un outil de promotion novateur permettant de mettre de l'avant votre offre de service? Cette initiative s'est particulièrement démarquée par l'originalité de son concept, la pertinence du message et des outils de communication et sa performance.

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Que vous soyez une nouvelle entreprise ou une organisation bien établie, si vous avez offert un nouveau service ou un nouveau produit, faites-le découvrir en participant à cette catégorie!

- Budget moins de 100 000 \$
- Budget de 100 000 \$ et plus

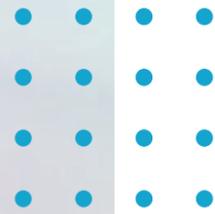
TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE

Mettez en lumière vos efforts dans la mise en œuvre de pratiques novatrices et durables ainsi que dans la promotion et la valorisation des comportements responsables! Cette catégorie récompense les actions posées au cœur d'une vision globale du développement durable, incluant les piliers suivants : environnemental, économique et social.

TOURISME ACCESSIBLE

Soulignez vos efforts dans la mise en œuvre de mesures favorisant l'accessibilité et l'accueil auprès des personnes en situation de handicap. Cette catégorie récompense les actions posées dans une vision globale d'accessibilité : produits et services touristiques; accessibilité des lieux; promotion et sensibilisation.





Les catégories

Les formulaires sont disponibles sur le site web du concours au excellencetourisme.com.

PARTENARIAT D’AFFAIRES ET COMMANDITE

Vous avez déployé une initiative de partenariat ou une activation de commandite permettant à votre organisation : d’accroître son rayonnement; de se développer et de se démarquer dans son secteur d’activités; de diversifier son offre Business to Consumer (B2C) ou Business to Business (B2B); d’intéresser de nouveaux créneaux de clientèle.

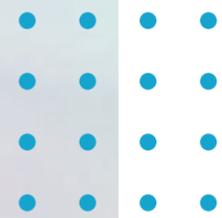
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – PRATIQUE INNOVANTE

Vous êtes à l’avant-garde en matière de gestion des ressources humaines? Vous avez déployé une initiative innovante dans la gestion de vos employés, de vos bénévoles ou encore dans l’organisation du travail permettant à vos employés ou vos bénévoles de se consacrer à votre clientèle (ex. : marketing RH, gestion collaborative, rémunération globale, processus de travail, implantation technologique, développement des compétences, reconnaissance, gestion de la diversité et de l’inclusion, promotion interne, stabilisation des emplois).

RESSOURCES HUMAINES – EMPLOYÉ.E DE L’ANNÉE

Vous souhaitez mettre en lumière l’excellence d’un de vos employés, d’un superviseur ou d’un chef d’équipe, qui s’est distingué par son engagement et la qualité de ses réalisations, offrant ainsi une expérience client hors du commun? Récompensez ses efforts en soumettant sa candidature dans cette catégorie.





Déposez votre candidature !

Date limite : vendredi 16 septembre 2022 à 17 h

excellencetourisme.com

info@excellencetourisme.com





Prix
excellence
tourisme

excellence 

